



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 12 mai 2015



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 32

Rolle, le 28 avril 2015

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 12 mai prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Engagement d'un auxiliaire à la voirie pour la saison d'été. Il s'agit de M. José Carlos Ribeiro Pereira, qui a déjà œuvré sur le site entre mars et septembre 2014. Il débutera son activité le 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre prochain afin de renforcer l'équipe de voirie durant cette période de l'année.

Engagement d'un auxiliaire à la déchetterie. C'est à la suite de la démission au 30 avril 2015 de M. Marc Lecoultre (en fonction par tournus avec 2 autres auxiliaires les samedis depuis 6 ans) que la candidature de M. Marc Barioni, 20 ans, un habitant de la Commune, a été acceptée. Entrée en fonction en mai prochain.

Engagement d'une stagiaire à Rolle Tourisme. Une nouvelle personne est engagée chaque année à l'OT, en collaboration avec Nyon Région Tourisme. La candidate reçue et agréée par les auditeurs termine sa 1^{ère} année à l'Ecole internationale du tourisme à Lausanne. Elle doit consacrer une année de stage pratique avant de pouvoir finaliser sa formation (3^{ème} année d'école). Il s'agit de Mme Philippine Benoist, domiciliée à Aubonne. Son stage de 12 mois débutera le 27 juillet 2015.

Engagement d'une régisseuse auxiliaire pour le Casino-théâtre. Décision a été prise de renforcer la petite équipe en place par Mme Noémie Pfiffner, 31 ans, de Morges, au bénéfice de 10 années d'expérience comme technicienne de spectacles. Son entrée en fonction a eu lieu le 1^{er} avril. Cet engagement n'influence en rien l'enveloppe financière du service.

2. Travaux Grand-Rue – dalles de granite

La phase actuelle de construction des trottoirs de la Grand-Rue, par la pose de dalles qui se déroule à satisfaction selon le calendrier des travaux, incite la Municipalité à rappeler que ces espaces piétons, volontairement agrandis pour favoriser une meilleure sécurité des usagers, ne sont pas destinés au parage – même momentané – des véhicules (2 et 4 roues). Des places de stationnement de courte durée sont en effet proposées à cet effet pour des « achats minute » ou la prise en charge de passagers. Tout stationnement sur les trottoirs, quels que soient leur largeur et leur revêtement, est donc sanctionné au sens des dispositions de la LCR.

3. Poste de gendarmerie de Rolle

La Municipalité a été informée de « rocade » effectuées au sein des postes de gendarmerie d'Aubonne, Gland et Rolle. L'adjudant Rémy Péclard, en activité à Rolle depuis octobre 2011, a été promu à Gland le 16 mars dernier, alors que le chef de poste d'Aubonne, l'adjudant Pierre Bertschi, rejoignait Rolle à cette même date après y avoir fait ses premières armes entre 1988 et 1991. Le poste de gendarmerie de Rolle a vu parallèlement ses effectifs diminuer d'une personne, ceux-ci passant de 6 à 5 collaborateurs (ou 4,6 EPT). Dont acte.

4. Buvette de la Plage

A la faveur d'un transfert de bail accepté par la Municipalité, dont l'échéance est fixée en 2017, entre M. Jean-Daniel Python, titulaire jusqu'à la saison 2014, et Mme et M. Percuoco (établissement Il Pulcinella à Rolle), des travaux ont été approuvés sur le site, essentiellement à la charge des repreneurs. Une somme de l'ordre de Fr. 16'700.— sera néanmoins consentie par la Commune, qu'elle reportera sur le coût du loyer annuel (fixé une fois le chantier terminé) sur une durée de 10 ans. Le site ainsi modernisé sera ouvert dans le courant du printemps.

5. Camping aux Vernes

Des travaux de mise en conformité des installations électriques du camping, selon les normes OIBT, s'avèrent urgents et indispensables. La somme à consentir à cette fin, de Fr. 22'500.—, n'était pas prévue au budget. Cette dépense fera donc le cas échéant l'objet d'une demande de crédit complémentaire à la fin du 1^{er} semestre 2015. En effet, s'agissant d'une somme inférieure à Fr. 50'000.— et nécessitant une intervention à brève échéance, la Municipalité a décidé de renoncer au dépôt d'un préavis, informant en cela la Commission des finances.

6. Château : remplacement de l'installation de chauffage

Elle date de 1989 et a vu la rupture de 2 éléments de son foyer précipiter sa mise à la casse... Non prévue du budget donc, cette dépense urgente et incontournable de Fr. 46'590.— fera l'objet d'un crédit complémentaire (éventuellement avec celui lié à l'opération OIBT du camping) par voie de préavis en juin prochain.

7. Bibliothèque intercommunale et scolaire du Martinet

L'architecte prévoit une remise des locaux du Martinet, avant installation des livres, le 9 octobre prochain. L'ouverture au public de la bibliothèque aura lieu à la rentrée des vacances scolaires, le 26 octobre, à l'instar du centre Sésame et de l'Ecole de musique. La bibliothèque actuelle, sise à la Couronne, restera ainsi ouverte au public jusqu'à la fin août.

8. Bilan des réserves en zone à bâtir

La révision de la LAT (1^{er} mai 2014) impose la révision du Plan directeur cantonal vaudois afin de le rendre conforme aux nouvelles exigences légales. En juin 2014, le SDT a mis en place un « guichet cartographique » demandant aux communes d'établir le bilan des réserves en zone à bâtir (habitation et mixte). Le bilan rollois a fait l'objet de discussions avec le SDT, lesquelles ont débouché sur une validation du périmètre du centre malgré le fait que son secteur de croissance ait été plus élevé que la norme du PDC calculée depuis le 31.12.2008 (soit 32 % pour Rolle au lieu de 15 %). Bien qu'il ne sera pas exigé de réduction du taux constaté..., aucune nouvelle planification hors périmètre du centre ne pourra désormais être envisagée. A noter dans ce contexte la réponse du 20 mars de l'UCV à la consultation sur la 2^{ème} étape de la révision de la LAT, à Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. L'UCV relève que l'on a tout à craindre de ces nouvelles dispositions fédérales qui semblent faire fi de l'aménagement des régions et des agglomérations du ressort des cantons et communes, et qui tendent toujours plus à accroître et centraliser le pouvoir fédéral.

9. Appareils de saisie d'amendes d'ordre

Un premier appareil avait été acquis en 2014 ; il donne entière satisfaction de par son usage, libérant les assistants de sécurité publique (ASP) de tâches administratives fastidieuses. Le rapport explicatif du service conforte la Municipalité dans cette avancée technique que permet l'informatique en matière de « prunes » à gérer (mais pas toujours faciles à digérer par les concernés...). Un léger dépassement de Fr. 1'000.— est constaté sur la dépense budgétisée à Fr. 11'000.— (ne nécessitera toutefois pas de crédit complémentaires) pour l'acquisition de 2 pièces supplémentaires.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

 Jean-Noël Goël



Le Secrétaire

 Pascal Petter